



Angoulême, le 6 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN141 – La Vigerie - Villesèche Réouverture de la route départementale n° 37 (Fléac)

Les travaux de terrassement, d'assainissement et de chaussée de la mise à 2 x 2 voies de la RN141 entre La Vigerie (Saint-Saturnin) et Villesèche (Saint-Yrieix-sur-Charente) franchissent une nouvelle étape avec la réouverture de la route départementale n° 37 (RD37) prévue le 21 décembre 2018.

Cette route était fermée à la circulation depuis le 4 juin dernier pour permettre la réalisation d'une partie du futur échangeur. La RD37, qui passe désormais sur le pont réalisé l'année dernière, constitue la jonction entre les deux giratoires de cet échangeur et la RN141 actuelle. L'échangeur sera mis en service dans sa globalité au printemps 2020 avec l'ouverture à la circulation de la section courante de la nouvelle RN141 à 2 x 2 voies.

Afin d'éviter tout passage de poids-lourds dans le hameau de Brénat (Fléac), la déviation routière mise en place pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes restera obligatoire pour les poids-lourds.

Sur l'ensemble des 5,3 km de 2 x 2 voies et des 6 km de voies de rétablissement, les terrassements s'achèvent. L'assainissement est en cours et les travaux de chaussées démarreront au printemps 2019.

Cette opération routière est inscrite au contrat de plan État-Région 2015/2020 pour un montant de 40 M€ TTC. Elle est cofinancée par l'État, la région Nouvelle-Aquitaine, le département de La Charente, GrandAngoulême et Grand Cognac.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Nouvelle-Aquitaine et la maîtrise d'œuvre par la direction interdépartementale des routes atlantique (DIRA).

